



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 14

En exercice : 14

Qui ont délibéré : 14

Date de la convocation :

23/02/2023

Date d'affichage :

23/02/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 02 mars 2023

L'an deux vingt-trois, le 02 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CARTIER Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, HUMBLOT Valérie, IMBERT Stéphanie, MARTZLOFF Laetitia (a quitté la séance à 22h50) et Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy, GANEE Roger,

Procuration : Monsieur CAKIR Suayib donne procuration à Monsieur ERTUGRUL Ali

Absent(s)-excusé(s) :

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur POILLOT Jérémy

Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

Objet de la délibération : N° 2023-011 - Vote du Compte de Gestion 2022 de la Commune

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion est établi par Monsieur le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Nuits-Saint-Georges à la clôture de l'exercice ;

Madame le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures ;

Le compte de gestion est soumis au vote en même temps que le compte administratif ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Article 1 : de voter le compte de gestion 2022, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Investissement :

Dépenses :

Prévu : 600 641.73 €
Réalisé : 492 775.19 €
Reste à réaliser : 0,00 €

Recettes :

Prévu : 600 641.73 €
Réalisé : 296 058.34 €
Reste à réaliser : 0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses :

Prévu : 1 034 839.60 €
Réalisé : 537 814.35 €
Reste à réaliser : 0,00 €

Recettes :

Prévu : 1 034 839.60 €

Réalisé : 1 017 908.64 €
Reste à réaliser : 0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

Investissement : - 196 716.85 €
Fonctionnement : 480 094.29 €

Résultat global (Excédent) : 283 377.44 €

Article 2 : Cette décision sera communiquée aux services fiscaux avant le 15 avril 2023.

Nombre de voix pour	14	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire



Valérie HOSTALIER